

<http://jesuschristenfrance.fr/france-europe-et-christianisme/article/assurer-l-expression-des-fideles-attaches-a-la-tradition-catholique-les>

# Assurer l'expression des fidèles attachés à la Tradition catholique, les défendre des attaques infondées, et exiger le respect de leur bien spirituel



Date de mise en ligne : samedi 18 décembre 2021

- France, Europe et Christianisme -

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## **Pour une structure pour assurer l'expression des fidèles attachés à la Tradition catholique, les défendre des attaques infondées, et exiger le respect de leur bien spirituel**

**Communiqué de l'union Lex Orandi :**

« Une note de la Congrégation pour le culte divin, datée du 4 décembre 2021, a été publiée le samedi 18 décembre. Par ce texte, les catholiques se voient interdire de recevoir les sacrements dans la forme traditionnelle. Seul le Saint Sacrifice de la Messe reste autorisé, avec de nombreuses restrictions. Pour les fidèles, les sacrements du baptême, de la confirmation, du mariage ou de l'extrême-onction sont interdits dans la forme traditionnelle (sauf dans le cas des paroisses personnelles). Pour les candidats au sacerdoce, le sacrement de l'ordre dans la forme extraordinaire est supprimé.

Depuis 1988 et surtout 2007, les fidèles catholiques attachés à la liturgie traditionnelle vivaient une relation apaisée avec les autorités de l'Eglise et avec leurs pasteurs. Le Motu Proprio Traditionis Custodes du Pape François a sonné l'heure d'une nouvelle offensive contre eux. Il faut le proclamer : les fidèles n'ont rien fait pour mériter ce traitement. Si la guerre liturgique se rallume dans les diocèses, la responsabilité en revient d'abord aux autorités.

Pour ces raisons, il est urgent d'unir les fidèles en unissant les associations qui les représentent. L'Union Lex Orandi s'est constituée pour ça ! Elle propose à toutes les associations, de droit ou de fait, regroupant des fidèles attachés à la Tradition Catholique, de conjuguer leurs efforts pour défendre les trésors spirituels dont nous réclamons le bénéfice pour le bien de nos âmes.

L'union Lex Orandi invite tous les mouvements, quel que soit leur objet social, à se soutenir mutuellement pour s'opposer aux décisions de Traditionis Custodes. Chaque association, conservant son objet propre en toute autonomie, pourra ainsi bénéficier du soutien de l'ensemble des structures affiliées. En manifestant l'unité des associations, nous manifestons l'unité des fidèles pour préserver l'intégrité de leur vie sacramentelle.

Notre objectif : qu'il y ait, demain, dans chaque diocèse, une structure pour assurer l'expression des fidèles attachés à la Tradition catholique, les défendre des attaques infondées, et exiger le respect de leur bien spirituel. »

Rejoignez-nous : [contact@lex-orandi.org](mailto:contact@lex-orandi.org)

[www.lex-orandi.org](http://www.lex-orandi.org)